

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13.

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

Annonces. . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames. . . . . 50.

On traite de gre à gre pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 25 Octobre 1881

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Charles III et S. A. S. le Prince Héréditaire ont quitté, mardi dernier, le Château de Marchais pour se rendre à Paris.

Nous approchons de la Saint-Charles, date toujours chère aux Monégasques. Cette époque est aussi celle de la saison hivernale, c'est-à-dire de la période des fêtes et des affaires; aussi quelle animation, quels préparatifs de tous côtés!

La revue des travaux au mois d'octobre est une étude intéressante dans notre pays dont l'activité ne se dément pas un seul instant. De quelque côté qu'on se tourne, le regard est surpris des nouvelles constructions qui semblent édifiées par enchantement.

Nous avons dit mardi dernier quelles importantes améliorations ont été apportées au service des eaux et celles dont allait être l'objet le service de l'éclairage dans la Principauté; il nous reste aujourd'hui à entretenir nos lecteurs de la situation des monuments publics ainsi que des habitations et établissements privés les plus remarquables, nouvellement construits.

La Cathédrale est l'objet de la sollicitude particulière du Prince. Depuis quelque temps surtout, les travaux de la basilique de Monaco sont menés avec une célérité qui témoigne de l'habileté et du zèle déployé par l'architecte M. Lenormand et son conducteur M. Fouragnan.

Les fenêtres du triforium de la nef sont terminées; avant peu on commencera les fenêtres hautes, au nombre de seize, qui éclaireront la nef à une hauteur de 16 mètres au-dessus du sol de la Cathédrale, et l'on posera les arcs doubleaux qui, prenant naissance sur les chapiteaux des colonnes engagées de la nef, supporteront les voûtes de ces fenêtres auxquelles ils serviront d'encadrement.

Enfin, l'on commence la construction de la coupole, haute de 18 mètres, qui doit s'élever sur l'axe longitudinal du transept. Cette coupole sera entourée de huit grandes fenêtres.

Ces divers ouvrages seront accomplis à la fin de novembre; le chœur, déjà fort avancé, sera alors continué sans désemparer, et il est à espérer que l'on pourra poser, dans six mois, la charpente destinée à recevoir la toiture de cette partie du monument.

Le clocher de l'église Saint-Charles est presque construit; il ne reste plus que cinq mètres de maçonnerie à terminer pour atteindre la hauteur de la corniche qui recevra la croix.

Les voûtes intérieures sont finies, et l'on prépare les enduits qui recevront les fresques projetées. Les travaux intérieurs de sculpture sont en aussi bonne voie que possible, et, dans quelques mois, l'église pourrait probablement être livrée au culte; il ne restera plus à faire que la décoration extérieure.

L'agrandissement de l'abattoir sera, sans aucun doute, achevé au mois de décembre prochain. Cette entreprise nécessite un déblai de deux mille mètres cubes environ dans le rocher, ce qui a retardé la confection des maçonneries. Malgré cela, les annexes dans lesquelles doivent être disposés l'échaudoir à l'usage des charcutiers et la salle des fourneaux pour les bouchers, le logement et le bureau du gardien, sont élevées et couvertes. Les écuries, d'une longueur de 50 mètres, adossées contre le rocher, sont commencées. Le mur nord, qui sert en même temps de mur de soutènement, est à sa hauteur définitive sur une bonne portion de sa longueur.

L'édification du Musée se poursuit aussi activement.

Parmi les constructions particulières à signaler dans la Principauté, il faut citer en première ligne le Grand-Hôtel, construit à Monte Carlo, dans l'ancienne propriété Griois, sur les plans de M. Durandy, ingénieur-directeur de la Société immobilière et de construction de Nice.

Ce vaste bâtiment, commencé en mars dernier, et qui sera complètement terminé pour le 1<sup>er</sup> janvier 1882, présente toutes les conditions de confort recherchées par les étrangers.

Comprenant trois étages, il forme un carré long mesurant 80 mètres de façade sur 50 mètres 60 de large. La hauteur prise du sol de la voie jusqu'au faite des coupes qui surmontent les deux ailes de la façade principale, côté est, est de 30 mètres. Les flèches de ces coupes sont élevées de 38 mètres 90 au-dessus de l'entrée qui est au milieu de cette façade. Un escalier aux dimensions monumentales donne accès au Grand-Hôtel; un ascenseur permet d'atteindre les étages supérieurs sans le secours de l'escalier.

Les magasins qui se trouvent au rez-de-chaussée sont déjà loués pour la plupart.

Cette belle construction fait honneur non-seulement à la Société immobilière et à M. Durandy, mais encore à M. Levrot, architecte de cette société,

à M. Ricord (Adrien) qui en a conduit les travaux, et à MM. Vial frères, entrepreneurs, qui les ont exécutés si rapidement, grâce à leur personnel considérable — 350 ouvriers y étaient encore dernièrement employés.

Le côté ouest, qui regarde la ville et le Palais de Monaco, est composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage dont la toiture en terrasse est disposée de façon à ne point intercepter la vue des étages de la principale façade.

C'est dans cet arrière-corps que seront la salle de restaurant, les cabinets particuliers et les fumoirs de l'hôtel.

L'installation ne laisse rien à désirer: la lumière et l'air sont partout distribués à profusion; les 200 chambres de l'hôtel sont toutes larges, hautes et décorées avec luxe. Un jardin intérieur et public, entouré d'un galerie soutenue par des colonnes de marbre à l'instar du Palais-Royal de Paris, complètera cet édifice qui donnera, par son heureux ensemble, une vie nouvelle au quartier de la Costa.

L'hôtel des Princes qui s'élève sur le boulevard de Monte Carlo, près de la villa Colombe, quoique moins remarquable, sous tous les rapports, est encore à noter. Il a deux façades, l'une sur le boulevard de Monte Carlo, l'autre sur l'avenue de la Costa, près le pont sur rails du chemin de fer. Une cour intérieure sépare les deux corps de bâtiments qui composent l'hôtel. Il est regrettable néanmoins que la déclivité du sol et le peu de largeur du terrain aient donné l'idée d'élever démesurément le côté faisant face à la Costa.

Notre pays si pittoresque se prête difficilement à ces constructions d'une hauteur exagérée qui interceptent aux promeneurs la vue de la mer si recherchée dans une contrée où les montagnes nous entourent de trois côtés.

Les villas particulières nouvelles sont nombreuses, à Monte Carlo, aux Moulins, aux Moneghetti, au Carnier. Il est impossible de les mentionner toutes; quelques-unes méritent l'attention par l'élégance de leur décoration et leur belle situation.

Pour terminer, signalons l'heureux exemple donné par un capitaliste qui se propose, dit-on, de faire construire à Nice, sur un vaste terrain, avenue de la Gare prolongée, un certain nombre de petites habitations comprenant un rez-de-chaussée et un premier étage, qui seraient louées à bon marché et dont les locataires deviendraient propriétaires, au bout de dix ans, au moyen d'une combinaison financière très avantageuse pour eux.

Cette combinaison, qui est déjà appliquée par plusieurs sociétés aussi intelligentes que philanthropiques, à Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Amiens, à Mulhouse et autres grandes villes, a produit toujours d'excellents résultats.

Nous verrions avec plaisir une société financière la mettre en pratique dans notre pays, où, par suite de la cherté des loyers la classe ouvrière est obligée de rechercher au delà de la frontière des habitations malsaines et dépourvues de toutes les conditions élémentaires indispensables, qui seraient de nature à devenir un foyer menaçant d'épidémies, s'il n'était pourvu à leur amélioration.

La population de la circonscription de Monte Carlo apprendra avec plaisir que le Prince vient d'autoriser la création d'un nouveau débit de tabac qui, à dater du 1<sup>er</sup> novembre prochain, sera établi place des Moulins, dans le magasin d'épicerie tenu par le sieur Jacques Brun.

Nous insérons, à la 3<sup>e</sup> page, le programme des fêtes de la Saint-Charles qui auront lieu le jeudi 3 et le vendredi 4 novembre prochain.

Mardi dernier, dans l'après-midi un superbe yacht à vapeur de plaisance a touché notre port où il est resté près d'une heure. Ce bâtiment, acheté en Angleterre, appartient à un français, M. Mante, de Marseille. Il a 9 hommes d'équipage et jauge 67 tonneaux. Venant de Gênes, il allait à Villefranche.

M. Jouët, propriétaire de la villa de la Tour au quartier de la Costa, à l'occasion de son retour dans la Principauté, a remis à M. le Maire de Monaco une somme de 300 francs à partager entre le Bureau de Bienfaisance, l'Orphelinat et la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

M. Abel, coiffeur à Monaco, a offert au Musée un grand bronze d'Antonin trouvé au gazomètre.

Un commencement d'incendie, dû probablement à un vice de construction, a éclaté vendredi soir à la Poterie artistique. M. Choiselat, en faisant sa ronde, a aperçu la toiture de la chambre des fours en feu. Il a donné l'alarme, et les secours, immédiatement organisés, ont permis de se rendre maître du fléau en peu de temps. Les pompiers des postes de St-Michel et de Monte Carlo, sous les ordres du lieutenant M. Lacombe, M. le directeur de la police, M. Roustan, commissaire de police, et leurs agents ainsi que les carabiniers du poste, étaient accourus au premier avis.

Les dégâts sont peu importants.

C'est jeudi 27 que commencera le service d'hiver sur la ligne des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée. Nous publions, à la 4<sup>e</sup> page, le nouvel horaire.

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO

AVIS

Les Français résidant à Monaco, qui ne se sont

pas encore fait immatriculer au Vice-Consulat, sont priés de vouloir bien remplir cette formalité en vue du recensement quinquennal de la population française auquel il doit être procédé dans le courant du mois de décembre prochain.

Le Consul chargé du Vice-Consulat de France,  
B<sup>on</sup> DE COLLONGUE.

Les almanachs, qui ne sont jamais en retard et remplacent chez nous les hirondelles, ont déjà fait leur apparition.

L'an de grâce 1882 sera remarquable par le passage de Vénus sur le disque du soleil, qui aura lieu le 6 décembre et sera en partie visible à Paris.

Une éclipse de soleil, le 17 mai, sera également visible à Paris de 5 heures à 10 heures et demie du matin.

Voici les dates des fêtes mobiles de 1882 :

Les Cendres, 22 février ; Pâques, 9 avril ; Ascension, 18 mai ; Pentecôte, 28 mai ; la Trinité, 4 juin ; la Fête-Dieu, 8 juin.

On nous écrit de Nice :

Le 17 de ce mois, la Société des lettres, sciences et arts de Nice a tenu, dans le local qu'a bien voulu lui prêter la Société d'agriculture, une séance des plus intéressantes, sous la présidence de M. Seligman.

Il s'agissait de faire connaître les trouvailles précieuses faites tout dernièrement dans le lit du Paillon, à la suite des travaux de construction du casino Lazard.

On pensait que, même du temps des Romains, le Paillon occupait le lit qu'il occupe de notre temps ; la version qui consistait à faire passer ce fleuve aujourd'hui sans eau dans le quartier du Port, avait été battue en brèche par le résultat des fouilles exécutées, sur ce point, pour la construction de la manufacture des tabacs ; ces fouilles, ainsi que toutes celles entreprises depuis autour de cet édifice n'ayant amené la découverte d'aucun amoncellement de galets, on serait donc amené à admettre que jamais un cours d'eau, parfois important, venant des montagnes, n'aboutissait au port. Les grands travaux qui vont être entrepris par l'administration des ponts et chaussées élucideront complètement la question.

On pensait aussi que la route qui menait de France en Italie traversait Nice vers la rue du Pont-Neuf, et, sortant de la ville à la hauteur de la place Saint-Dominique, franchissait à gué et diagonalement le Paillon.

Les fouilles entreprises pour les travaux de M. Layard devaient appuyer cette tradition d'une preuve évidente. En effet, dans la direction que nous venons d'indiquer, les ouvriers ont découvert, à une profondeur de 3 mètres, une grande quantité de monnaies anciennes et quelques objets d'une véritable valeur archéologique.

Les monnaies mises au jour sont très nombreuses, puisqu'on en compte plus de trois cents ; le cuivre, le petit bronze dominant ; mais cependant, au milieu d'une quantité de mouttes et demi-mouttes et de petites piécettes portant la croix de Savoie, on a trouvé un écu de six livres de Louis XIV, dans un état admirable de conservation, et des médailles romaines, au nombre desquelles une de Drusus et une autre de sa femme Livie.

Faut-il admettre que ces monnaies, réunies en aussi grand nombre sur un espace aussi restreint, proviennent de dons faits au fleuve par les passants ? Cette explication me paraît assez acceptable. Mais ce qui est peut-être plus intéressant encore, c'est la découverte, sur le même point, d'une balle en plomb ayant la forme d'une très grosse olive, et présentant en relief, sur deux lignes : FORTITER TOMO ; je m'élançais vigoureusement. Ces balles de fronde ont été, paraît-il, en Italie, l'objet de falsifications tellement éhontées, qu'on en était arrivé à douter même de leur existence réelle. La découverte faite dans le Paillon a un caractère d'authenticité et de fidélité telle, que la société a été unanime pour prier M. Edmond Blanc, le savant bibliothécaire de notre ville, d'en faire l'objet d'un rapport qui ne pourra qu'être fort intéressant.

Je vous tiendrai au courant des nouvelles découvertes qui pourront être faites.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — Un brick italien de la marine marchande, mouillé près de la presqu'île de Saint-Mandrier, a été incendié. Le vent d'est qui soufflait avec violence a empêché tout secours. L'incendie s'est pro-

pagé avec une rapidité épouvantable, et ce navire est devenu la proie des flammes.

L'équipage du brick a été ramené le lendemain matin à Toulon et conduit au consulat italien qui effectuera son rapatriement.

Fréjus. — Mardi dernier, à 11 heures du matin, le train spécial de marchandises, marque M, a tué, à 100 mètres au delà de la Boulerie, le nommé Jacques Desmers, âgé de 33 ans, célibataire, sujet italien, ouvrier de ballast. Après les constatations médico-légales, où a assisté M. le commissaire de police de Fréjus, le cadavre, broyé et défiguré, a été transporté à Saint-Raphaël pour y être inhumé.

Grasse. — Nous avons le regret de constater, dit le Commerce de Grasse, que les progrès du phylloxéra s'étendent toujours davantage dans notre arrondissement. La plaine de Mouans-Sartoux est plus d'à moitié envahie, et les vignobles qui couvrent les côtes environnantes sont également contaminés.

Cannes. — La mairie de Cannes est obligée de se montrer sévère pour les cochers. Elle a dû prononcer la mise à pied de deux d'entre eux pour avoir demandé une somme supérieure au tarif et avoir injurié un voyageur.

Nice. — Des voyageurs venant d'Espagne essaient, dit le Phare du Littoral, d'introduire en France de la fausse monnaie espagnole.

On ne saurait assez mettre le public en garde contre ces coupables tentatives.

Les pièces d'or déjà saisies sont chacune de cent réaux et frappées à l'effigie d'Alphonse XII. La frappe de ces monnaies est assez correcte ; elles contiennent du platine et sont dorées à l'aide de procédés galvanoplastiques qui leur donnent, non pas tout à fait la nuance de l'or, mais plutôt une teinte cuivrée.

— On a répandu à Nice des pièces fausses de 2 fr. à l'effigie de Léopold II, roi des Belges, et au millésime de 1868. Ces pièces sont très bien imitées et admirablement frappées. Elles ne diffèrent de celles en argent que par une légère teinte bleue.

Au toucher, on dirait qu'elles sont savonneuses et, au frottement, elles noircissent les doigts comme la mine de plomb. On les reconnaît surtout au son mat qu'elles rendent quand on les laisse tomber.

— L'ouverture de la sixième exposition annuelle de peinture, sculpture et céramique, organisée par la Société des beaux-arts de Nice, aura lieu du 20 au 30 janvier 1882.

Les artistes qui désireraient exposer sont prévenus que leurs œuvres seront reçues du 15 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, terme de rigueur.

— L'exequatur a été accordé à M. Charles Roissard de Bellet, vice-consul du Brésil à Nice.

Beaulieu. — Lundi 18 octobre, après-midi, le train de ballast qui passe à Beaulieu à 2 heures et demie, a écrasé, à cette station, le nommé J.-B. Soria, ouvrier piémontais.

Cet individu était sans travail, dit le Patriote. Quelques instants avant, on l'avait vu, se mirant dans une petite glace, assis sur le trottoir de la voie.

Laghet. — Samedi 15 octobre, jour de Sainte-Thérèse, il y avait foule au sanctuaire de N.-D. de Laghet. De longtemps on n'y avait vu un pareil concours de peuple.

L'église, pendant toute la journée, n'a pas cessé d'être remplie de fidèles, la plupart venus de fort loin, et à travers les plus pénibles chemins, pour se consoler des misères et des douleurs de la vie auprès de celle qui, jamais, n'est invoquée en vain.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

C'est dans l'encre rose qu'il faudrait tremper la plume pour vous rendre compte de l'aimable événement qui domine la semaine : le mariage de M<sup>lle</sup> Alice Grévy, fille du Président de la République, avec M. Daniel Wilson, député d'Indre-et-Loire et sous-secrétaire d'Etat. La double cérémonie du mariage civil et religieux a lieu à l'Elysée, sans solennité, d'ailleurs, car, en dehors des ministres et présidents du Sénat et de la Chambre, y figureront seulement les parents et intimes du chef de l'Etat. M. Wilson étant protestant, avant de conduire sa fiancée devant le nonce du Pape qui officiera à la chapelle de l'Elysée, recevra la bénédiction du pasteur dans le salon des Souverains.

Après la cérémonie, les nouveaux époux partiront pour le château de Chenonceaux, résidence de M<sup>lle</sup> Pelouze, sœur de M. Wilson, et à l'insu, aux conseils éclairés de laquelle il doit sa fortune politique.

M. Wilson, d'origine écossaise, est le fils de feu M. Wilson, qui créa la fonderie de Charenton et fut

un des fondateurs de la Compagnie du gaz. Sa mère était fille de Cazenave, qui, membre de la Convention, vota contre l'exécution de Louis XVI. Une vieille amitié réunit la famille Wilson à la famille Grévy, et le mariage qui sera accompli, au moment où vous parviendront ces lignes, n'est que la consécration de ces liens d'intimité et d'affection.

La fille du Président de la République a de nombreux points de contact dans le tempérament et le caractère avec son père. Très simple d'allure, d'un esprit réfléchi, elle préfère de beaucoup l'existence calme du foyer domestique au bruit et au mouvement de la vie de salon; douée de goûts artistiques développés, elle dessine avec talent et s'intéresse vivement aux progrès des arts en France. Les expositions de tableaux n'ont pas de visiteuse plus assidue, et la possession d'une toile de maître lui semble plus enviable que le plus beau bijou.

La série des duels continue dans le monde de la presse. Le baron Harden-Hickey, directeur du *Triboulet*, qui s'était battu, il y a quinze jours, avec le docteur de Cyon, directeur du *Gaulois*, vient de se rencontrer de nouveau avec M. E. Taine, directeur de *l'Etoile Française*. Le duel avait lieu à l'épée. Blessé déjà deux fois au bras, à la cinquième reprise, M. Taine a reçu à la main une troisième blessure qui a amené l'impossibilité de continuer le combat, prévue par les conditions arrêtées entre les témoins.

Aujourd'hui, voici qu'il est question d'une nouvelle rencontre entre M. Paul Deléage et M. Paul de Cassagnac, à la suite d'une polémique concernant une lettre de M. Lullier.

Si l'on bataille à coups d'épée dans la presse, dans la finance on se bouscule à coups de hausse et de baisse. La Bourse voit de gros champions couchés à terre en ce moment et notamment plusieurs *clubmen* auxquels les émotions du baccarat ne suffisent pas. C'est le camp d'Israël qui paie surtout les frais de la guerre.

En somme, à de rares exceptions près, le nombre des gens du monde qui s'enrichissent aux jeux de bourse est aussi peu considérable que celui des joueurs ayant fait fortune. Le vulgaire s'imaginerait qu'il suffit d'être bien renseigné et de donner des ordres à son agent de change pour faire des opérations avec chance de réussite. Les affaires, qu'on le sache bien, s'apprennent comme toutes choses en ce monde. En dehors de la veine, qui entre toujours pour une large part dans les combinaisons humaines, il faut, pour jouer sur les fonds publics, des connaissances spéciales; il faut, surtout, s'adonner complètement à la spéculation, en faire son occupation et même sa préoccupation constante; il faut, en un mot, que, comme le disait je ne sais plus quel financier, « les affaires deviennent un plaisir, et le plaisir une affaire. » Ce n'est pas là, vous en conviendrez, le fait de la plupart des hommes du monde qui spéculent sur les fonds. En général, ils n'y entendent goutte et se montrent plus préoccupés du gagnant aux courses ou du tir aux pigeons que des profondeurs de la cote. Aussi est-il infiniment moins périlleux pour eux de s'en tenir au baccarat traditionnel ou au vulgaire besigue japonais que d'alimenter la corbeille de la Bourse.

Le Gymnase vient de reprendre une des pièces les plus fameuses du répertoire de Déjazet, les *Premières armes de Richelieu*, pour M<sup>lle</sup> Jeanne Granier. Malgré toute son intelligence et toute sa bonne volonté, la charmante diva d'opérette a échoué dans la succession de l'immortelle comédienne. C'est la mémoire de Déjazet qui a eu les honneurs de cette reprise.

Je me rappelle avoir assisté à la dernière représentation de Déjazet aux Italiens. M<sup>lle</sup> Anna de Belloc, étincelante de jeunesse et de beauté, venait de chanter. Déjazet, entourée de l'élite des actrices de Paris, dit la *Lisette* de Béranger. Elle était très émue; sa voix tremblait, et tout le monde était gagné par une invincible tristesse. Quelque chose disait que c'était un adieu et qu'on ne la reverrait plus. Le rideau se leva pour l'ovation; puis, il s'abaissa devant elle pour la dernière fois.

Déjazet ne paraissait plus alors avoir que le souffle. Une actrice qu'elle avait criblée de ses malices s'étant écriée vers ce temps, dans un foyer de théâtre: « Déjazet! en voilà une que je voudrais voir disparaître!... » La célèbre artiste, entrant en tapinois, répondit tranquillement de sa petite voix fêlée: « Qu'à cela ne tienne! soufflez-moi dessus, et qu'on n'en parle plus. »

A plus de soixante-quinze ans, la créatrice de ce rôle de Richelieu, où s'est essayée M<sup>lle</sup> Granier, tenait encore le public attentif et charmé; mais le talent, lorsqu'il arrive à ce degré de perfection, est-il jamais vieux? Et la jeunesse au théâtre n'est-elle pas dans l'accent, dans le geste, dans les manières? Ce qui le ferait supposer, c'est qu'on applaudissait à outrance l'acteur Molé, déjà sexagénaire, lorsqu'il récitait ce vers:

Mon acte de naissance est vieux, et non pas moi!

et qu'en dépit de ses cinquante ans passés, M. Delaunay est encore le premier des amoureux de Paris.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

Nous venons de recevoir la 52<sup>e</sup> série d'une publication populaire dont le succès est assuré: la *France illustrée*, par Malte-Brun, éditée par M. Jules Rouff, 14, cloître Saint-Honoré, Paris.

Cette 52<sup>e</sup> livraison (prix de la série: 75 centimes) est consacrée aux Alpes-Maritimes. Une belle carte du département hors texte, des gravures représentant Nice, Menton, Cannes et Grasse ornent la brochure qui contient sur Nice des renseignements géographiques, historiques et statistiques d'un intérêt qui nous la font recommander à nos lecteurs.

Nous ne ferons qu'un reproche à l'éditeur: les lignes qui sont consacrées à la Principauté de Monaco datent au moins de Malte-Brun, mort comme on sait en 1826.

De la part des continuateurs du savant géographe, c'est une faute impardonnable. Ils représentent notre pays comme une oasis charmante mais déserte; ils en sont encore à l'église paroissiale Saint-Nicolas, et le Palais leur paraît triste et solitaire; la culture du citronnier et de l'olivier est « la principale industrie du pays » et l'on y fabrique aussi (*sic*) des tissus, du coton, etc.!!!

Théodore de Banville est bien cité ainsi que Métivier, mais il est clair que le livre de ce dernier est resté inconnu aux auteurs de la *France illustrée*. Nous les renvoyons donc, pour plus amples renseignements, sur la situation commerciale et économique de Monaco, aux ouvrages plus récents de Paul Schoeffler, de Bertall, de Révoil, de Montaut, et aux Annuaires de la Principauté, publiés depuis 1877, et qu'ils pourront consulter avec fruit.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Etude de M<sup>e</sup> L. VALENTIN, Notaire et Défenseur

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> Louis-Victor Valentin, notaire à Monaco, le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-un.

Mademoiselle Louise-Augustine Colombéry dite Périga, rentière, domiciliée à Vincennes et demeurant à Monaco, villa Boisset,

A acquis de monsieur Pierre-Victor-François Bègue, propriétaire, et madame Marie-Thérèse Cayol, son épouse, demeurant ensemble à Marseille,

Une propriété située à Monaco, au quartier des Moulins, d'une superficie d'environ mille trois cents mètres, comprenant une villa meublée dénommée *villa Giannina*, jardin, terrasses, et tous les droits qui y sont attachés, et confrontant:

De l'est, à la propriété de monsieur Constant Barriera; Du midi, à la ruelle l'Ascaja, à la propriété de monsieur Dormeuil et aux terrains vendus par les hoirs Crovetto;

De l'ouest, à la ruelle des Moulins-Inférieurs; Et du nord, à la propriété de monsieur Barriera et à celle de monsieur Jaur;

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de 45,000 francs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco, le vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-un.

Signé: L. VALENTIN.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

FÊTE DE LA SAINT-CHARLES

Jeudi 3 Novembre

Distribution de secours aux indigents

ILLUMINATION GÉNÉRALE DE LA VILLE ET DE LA PLACE DU PALAIS

A 8 heures du soir

FEU D'ARTIFICE

Feux de Bengale

MORCEAUX DE MUSIQUE

exécutés par la Société Philharmonique

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Vendredi 4 Novembre

De 2 à 4 heures, sur la place du Palais

JEUX DIVERS

Mât de Cocagne — 6 Prix	Jeu de la pomme — 1 Prix
Course en sac — 2 Prix	Jeu du moulinet — 2 Prix
Saut de l'outre — 3 Prix	Jeu dit de la marmite — 1 Prix

De 4 à 5 heures

MORCEAUX DE MUSIQUE

exécutés par la Société Philharmonique

Grande Fête de Nuit à Monte Carlo

GRANDE ILLUMINATION

de la Place et des Terrasses du Casino

Par ANDRÉ ROBAUDY, de Nice

De 7 heures à 8 heures et demie

MUSIQUE D'HARMONIE SUR LA TERRASSE DU CASINO

exécutée par la Société Philharmonique

à 8 heures précises

FEU D'ARTIFICE

tiré par RUGGERI, à la pointe du Fort Antoine

FEUX DE BENGALE

EMBRASEMENT DU ROCHER DE MONACO

à 8 heures trois quarts

GRAND CONCERT

INSTRUMENTAL

donné par l'ORCHESTRE DU CASINO

sous la direction de M. ROMÉO ACCURSI

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1881

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
16	760.8	761.5	762.1	763.1	764.9	16.8	18.1	17.7	16.2	16.2	75	S O modéré	voilé, qq. g. de pl.
17	66.4	66.8	67.7	67.7	67.5	15.1	17.2	16.9	15.4	15.1	65	id.	voilé
18	66. »	64.7	61.9	61.7	63.4	13.7	15.4	15. »	14.8	12.3	62	S O faible, E N E	beau, soir pluie
19	62.4	61.3	61.5	62.4	63.1	13. »	13.9	12.8	12.5	11.9	58	E N E, N E fort	pluie
20	61.5	60.8	59.1	59. »	58.5	12.4	12. »	11.8	11.9	11.8	80	S O faible	id.
21	52.2	51.5	52. »	51.5	52. »	12.8	14.2	14.7	13.9	13.1	88	S fort, S O faible	pluie, soir beau
22	57.3	58.5	57. »	57.1	56.5	13.9	16.1	15.7	14.7	15.4	83	S O faible, E fort	pluie

DATES | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22  
 Températures Maxima | 20. » | 18.5 | 17. » | 13.9 | 13.2 | 14.7 | 17.5  
 extrêmes Minima | 11.7 | 10.4 | 9.2 | 10.7 | 9.3 | 9.9 | 10.2

Pluie tombée: 68<sup>mm</sup> 2

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Leydet, notaire à Monaco, le dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-un, madame Louise Pinchon, propriétaire, demeurant à Asnières (Seine) rue de Normandie, 14, et madame Louise Colombéry dite Périga, sans profession, demeurant à Vincennes, rue des Carrières, 34, ont vendu à madame Louise-Alphonsine Véron, sans profession, demeurant à Paris, rue de Berlin, 28, le fonds de commerce de maison meublée qu'elles exploitaient à Monaco, dans la Condamine, rue Albert, villa Boisset, avec l'achalandage y attaché et tous les meubles et objets mobiliers servant à son exploitation.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être formées dans la huitaine, passé lequel délai elles ne seront plus reçues.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 16 au 23 Octobre 1881.

GÈNES. g.-vap. *Mirreille*, fr., c. Gazan, sur lest.  
ORISTANO. b.-g. *Charles-René*, id., c. Vensan, vin.  
GANNES. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, sable.

Départs du 16 au 23 Octobre 1881.

VILLEFRANCHE. g.-vap. *Mirreille*, fr., c. Gazan. sur lest.

Ouvert toute l'année

HOTEL DE RUSSIE--MONTE CARLO

MÊME MAISON

RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

Salons et Cabinets particuliers. Grande Salle pour Noces  
Fournitures pour la ville

VINS FINS, LIQUEURS, BIÈRES, ETC. ETC.

PRIX MODÉRÉS OMNIBUS A LA GARE  
G. VOIRON.

MONTE CARLO

MAGASIN A LOUER

A L'HOTEL DE RUSSIE

A VENDRE

à St-Laurent du Var

VILLA MEUBLÉE

S'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco

A LOUER

VILLA CARMEN

à MONTE CARLO, près du Grand Hôtel Victoria

Position exceptionnelle sur la Colline, en face du Casino

JARDIN ENTOURANT LA MAISON

CHAMBRES ET APPARTEMENTS POUR FAMILLES

Meublés et non meublés

S'adresser au propriétaire M. DE MONNERON, à la Villa Carmen — Monte Carlo

MONACO

A VENDRE

pour cause de maladie

le fonds de commerce de l'HOTEL DES COLONIES

à Monte Carlo

S'adresser à M<sup>e</sup> LEYDET, notaire à Monaco

**A LOUER** de suite la VILLA CORNÉLIE, meublée, sise à Monte Carlo, quartier Saint-Michel, à 4 minutes du Casino. — S'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire, 5, place du Palais.

MAISON A LOUER

EN TOTALITÉ

Avenue Florestine, au coin de la rue Caroline  
CONDAMINE — MONACO

F. PETER LE MONNIER  
CHIRURGIEN-DENTISTE

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine  
Visible tous les samedis.

VILLA RAVEL

MAISON MEUBLÉE

APPARTEMENTS COMPLETS — CHAMBRES SÉPARÉES

Family house. English spoken  
AUX BAS-MOULINS — MONTE CARLO

A VENDRE OU A LOUER

MEUBLÉE

LA VILLA DES ENFANTS

Aux Bas-Moulins, Monaco

S'adresser à la villa Ravel, ou au bureau du journal

Horaire de la marche des trains du 27 Octobre 1881. — Service d'Hiver

Ligne de PARIS à MARSEILLE, à MONACO, à MONTE CARLO et à GÈNES

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	1		3		5		9	
	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.		Rapide. Ire cl.	Expres. Ire cl.	Rapide. Ire cl.	Expres. Ire cl.	Rapide. Ire cl.	Expres. Ire cl.		
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	8 55	11 15	7 20	11 15	10 44	8 20	3 20
					arr.	11 47	5 56	10 44	10 44	10 44	8 20	3 20
240	29 55	22 15	16 25	Marseille.....	dép.	4 97	4 95	4 71	4 75	4 77	5 01	4 81
					arr.	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3
173	21 30	16 »	11 70	Toulon.....	dép.	12 20	2 41	6 40	9 59	12 01	12 36	1 13
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	6 50	7 32	9 45	11 10	12 40	2 02	3 13
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép.	7 48	8 30	10 28	12 08	1 38	2 54	3 53
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	7 20	8 45	10 38	12 22	1 50	4 07	4 44
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	7 31	8 55	10 33	12 33	2 01	4 16	4 53
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	7 38	9 01	10 40	12 40	2 07	4 24	5 01
				Monaco.....	dép.	7 50	9 09	10 48	12 48	2 19	4 32	5 09
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	8 08	9 27	11 11	1 07	2 37	4 49	5 18
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	8 13	9 33	11 15	1 10	2 41	4 52	5 21
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép.	8 17	9 37	11 19	1 14	2 45	4 56	5 25
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille.....	dép.	8 19	9 42	11 22	1 16	2 47	4 58	5 27
173	19 15	13 55	9 65	Gènes (*).....	arr.	8 31	9 51	11 30	1 27	3 04	5 08	5 40

Ligne de GÈNES à MONTE CARLO, à MONACO, à MARSEILLE et à PARIS

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	10		46		12		2	
	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.		Rapide. Ire cl.	Direct. 1.2.3	Expres. Ire cl.	Rapide. Ire cl.				
173	19 45	13 55	9 65	Gènes (*) heure de Rome	dép.	4 25	7 »	8 30	12 55	4 15	4 15	
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille. h. de Paris	dép.	6 35	10 23	10 57	7 43	10 32	10 32	
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép.	7 »	8 20	10 44	11 18	1 38	3 31	
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	7 10	8 30	10 52	11 29	1 46	3 40	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	7 18	8 38	10 59	11 35	1 52	3 47	
				Monaco.....	dép.	7 20	8 40	11 02	11 37	1 54	3 50	
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	7 24	8 44	11 06	11 41	1 58	3 54	
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	7 29	8 48	11 12	11 44	2 01	3 58	
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	7 49	9 10	11 30	12 05	2 18	4 16	
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép.	7 57	9 18	11 37	12 19	2 24	4 26	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	8 04	9 25	11 43	12 25	2 29	4 32	
173	21 30	16 »	11 70	Toulon.....	dép.	8 16	9 37	11 53	12 35	2 39	4 43	
					arr.	8 30	9 55	12 31	12 55	2 58	5 10	
240	29 55	22 15	16 25	Marseille.....	dép.	9 26	11 05	1 16	1 51	3 49	4 17	5 56
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	3 13	4 20	5 20	7 17	8 31	9 50	11 16

Les trains 499, 503 et 505 ne marcheront qu'au 1<sup>er</sup> décembre.

Les trains 492, 502 et 504 ne marcheront qu'au 1<sup>er</sup> décembre.

N.-B. — A partir de Marseille, le train 5 laisse des voyageurs, mais n'en prend pour aucune destination.  
(\*) L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.

N.-B. — Le train 10 ne prend pas aux gares entre Vintimille et Nice les voyageurs pour Nice.  
(\*) L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.